

## Bulletin d'adhésion

### Comment cotiser ?

Vous pouvez payer par prélèvement automatique de cotisation (PAC) sur votre compte.

Vous pouvez facilement interrompre les prélèvements, par courrier ou par mél, à condition de prévenir 10 jours avant la date du prélèvement.

### Renvoyer ce bulletin complété à :

Sgen-CFDT - Trésorerie  
Maison des syndicats  
3 rue Charles Desboves, 02200 SOISSONS  
Joindre un RIB

### Pour prendre contact avec le syndicat :

Mél : [amiens@sgen.cfdt.fr](mailto:amiens@sgen.cfdt.fr)

Site internet : <http://picardie.sgen-cfdt.fr>

Les statuts du syndicat y sont consultables.

M.  Mme

NOM : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse mél : .....

Tél. fixe : .....

Tél. portable : .....

Adr. mél profession. : .....  
(si différente de la précédente)

Adresse postale : .....

.....

Éduc. nat.                   Ens. sup.                   Ens. agri.

ATSS

Bibliothèque

Personnel d'exécution du CROUS

Temps plein     Temps partiel : ..... %                  Chômage

Fonctionnaire     CDI                   CDD                   Stagiaire

Corps : .....

Classe/Grade : .....                  Échelon : .....

Discipline (le cas échéant) : .....

Établissement : .....

Commune : .....

**Montant mensuel de cotisation.....€ (voir tarifs au verso)**

**J'ai pris connaissance de l'information au verso sur les données personnelles. J'adhère aux valeurs de la CFDT.**

Date :

Signature :

## Mandat de prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **Sgen-CFDT Picardie** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Sgen-CFDT Picardie**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



**Veuillez compléter tous les champs du mandat**

Identifiant créancier SEPA : **FR88ZZZ254894**

**Débiteur :**

Vos nom et prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Votre pays : \_\_\_\_\_

**France**

IBAN :

BIC :

Paiement : Récurrent/Répétitif  Ponctuel

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**Signature :**

Note : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

## COTISATION (déductible à 66 % des impôts)

Remboursement de 66% de la cotisation directement déductible de l'impôt\*, ou sous forme de crédit d'impôt pour les non imposables.

*Pour une cotisation mensuelle de 18€, la cotisation est réellement de 6€ par mois.*

\*Si vous avez opté pour la déclaration des revenus aux frais réels alors vous devrez inclure la totalité de votre cotisation syndicale annuelle dans les frais réels.

La cotisation est de 0,75% du salaire net imposable  
(montant figurant sur votre bulletin de paie, dans la partie encadrée en bas à gauche).

### Ma cotisation mensuelle :

$$\text{Montant imposable du mois} \times 0,0075 = \text{Ma cotisation mensuelle \u00c0 reporter au recto}$$

MONTANT IMPOSABLE DE L' ANNEE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 21 957,83	€ 2 135,81
COMPTABLE ASSIGNATAIRE	
DRFIP 069	
MIS EN PAIEMENT LE	
24 SEPTEMBRE 2020	
MONTANT IMPOSABLE DU MOIS A MULTIPLIER PAR 0.75%	

Le prélèvement automatique est tacitement reconduit le 5 de chaque mois.

Le montant prélevé est à réévaluer chaque année en fonction de l'évolution de votre situation (promotion, changement de la valeur du point d'indice...).

Nous vous invitons à nous informer de tout changement.

### Tarifs spécifiques en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

ATSS (Adm / ITRF/ Infirmier.e/...) et Bibliothèque		Personnel d'exécution du CROUS	
Catégorie A	Montant imposable du mois x 0,0075		
Catégorie B titulaire	12,50 €	Catégorie B	7 €
Catégorie C titulaire	9 €	Catégorie C	6,75 €
CDD ou CDI des catégories B et C	6,50 €		

#### Autres catégories :

Sans travail ou en disponibilité	3 €
AED AESH	6 €
Enseignant en CDD	7,50 €
Enseignant en CDI	10 €
Enseignant stagiaire	7,50 €

#### Protection des données personnelles

Les données personnelles demandées sont nécessaires à la CFDT pour vous envoyer des informations, vous aider dans votre situation professionnelle et dans vos relations avec l'employeur. Elles ne seront utilisées qu'à ces fins. Elles ne seront communiquées qu'à des militants en responsabilité de la CFDT. En adhérant, vous autorisez la CFDT à les utiliser dans ces conditions.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer à tout moment. Dans l'éventualité où vous ne seriez pas satisfait du traitement de votre demande, vous pouvez contacter la CNIL